

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN DE MARENNES (17)

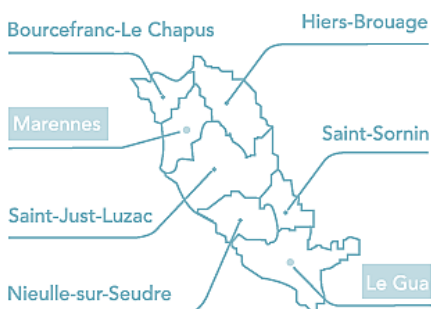
# PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ce dispositif concerne

les 7 communes DU



**BASSIN DE MARENNES**



**Le PIG du Bassin de Marennes a comme objectif de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé et de favoriser l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.**

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

- **Commanditaire :** Communauté de Communes du bassin de Marennes
- **Périmètre :** 7 communes
- **Durée du marché :** 2013-2015

### LES RÉSULTATS OBTENUS

→ **160 dossiers propriétaires occupants financés**

51% des logements ont gagné au moins une classe énergétique.

→ Des factures d'énergie largement diminuées

24 propriétaires occupants ont obtenu des aides pour des travaux d'adaptation

→ Un maintien à domicile favorisé

2 habitats dégradés → Enjeu du repérage et du signalement

→ **12 logements locatifs financés**

### LES ATTENDUS ET OBJECTIFS

Ce dispositif s'adresse aux ménages aux ressources modestes et très modestes : primo-accédants, familles, personnes âgées ou handicapées... (Cf. plafond de ressources ANAH)

Il concerne des propriétés principales ou des logements mis en location.

Les travaux éligibles correspondent aux axes prioritaires identifiés par l'ANAH

- **La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé** (électricité, charpente, assainissement...);
- **La lutte contre la précarité énergétique** (isolation, menuiserie, chauffage...);
- **L'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie** (SdB, wc, monte escalier...);
- **Le développement d'une offre locative de qualité et abordable** (aides aux travaux des propriétaires bailleurs avec conventionnement des loyers).

### EXEMPLE PLAN DE FINANCEMENT

#### Propriétaires occupants :

- **Mise en accessibilité de la SdB :**  
9 500 € Coût de travaux remplacement baignoire par douche à l'italienne  
80% Taux de subvention (Anah, CCBM, caisse de retraite)

#### Propriétaires bailleurs :

- **Réhabilitation d'un logement vacant de 65 m<sup>2</sup> :**  
32 000 € Coût de travaux  
50 % Taux de subvention (Anah CCBM)  
→ Location couple avec enfant avec un revenu de 2700 € / mois  
→ Loyer de 415 €

Il participe à l'amélioration des logements, au soutien à l'accession à la propriété dans l'ancien et à la résorption de la vacance.

### LES ÉTAPES DE LA MISSION

Notre mission est d'accompagner les particuliers au niveau administratif, financier et technique.

Après vérification de l'éligibilité du ménage et de son projet lors d'une de nos permanences, nous réalisons lors d'une visite et d'échanges réguliers :

- la vérification des devis ;
- la constitution du dossier administratif ;
- la réalisation du plan de financement ;
- la demande de paiement et versement des aides après travaux.



Brochure de communication



SdB avant/après